

## 4. ÉCONOMIE

### PRÉAMBULE

La Région et l'État sont en première ligne sur les politiques économiques. Toutefois, l'intercommunalité, dans laquelle nous sommes partie-prenante, exerce aussi la compétence économique. Cela l'engage à avoir des relations étroites avec la Région et l'État au service et au bénéfice de ses habitants (aide aux entreprises et aux secteurs d'activité, recherche-développement, formation professionnelle, schéma régional de développement économique...).

De même, l'emploi est une compétence qui dépend beaucoup de l'État et de la Région. Pour autant, la municipalité doit faire preuve de volontarisme :

- Elle doit utiliser à bon escient les outils des politiques nationales de l'emploi, en levant les freins à l'emploi, en réorientant les missions des services à sa disposition vers les nouvelles filières soutenues, comme les « emplois climat ».
- Elle peut aussi aider à la création d'entreprises, et donc d'emplois, en favorisant les formes les plus participatives et coopératives.
- Elle doit également donner la priorité à la création d'emplois locaux, en particulier grâce aux clauses sociales et environnementales dans les marchés publics.
- Enfin, elle doit tout mettre en œuvre pour corriger les inégalités sociales et de genre, d'accès à l'emploi et toutes autres discriminations.

### NOS OBJECTIFS

Accélérer la transition écologique, inclure par l'emploi, remettre la citoyenne et le citoyen au centre de nos préoccupations.

L'activité économique continue d'être pensée et de s'organiser selon un modèle qui atteint ses limites... jusqu'à être remis en cause par ceux-là même qui nous l'ont imposé !

Pour remédier à cela, nous voulons encourager toutes les démarches associatives, citoyennes et entrepreneuriales permettant la mise en œuvre d'une économie juste socialement et respectueuse de notre environnement, en rupture avec le gaspillage et les excès d'une mondialisation folle qui met gravement en danger notre planète, et donc nos territoires.

Au-delà d'une tradition industrielle dont nous avons hérité et d'un savoir-faire qu'il convient de pouvoir continuer à transmettre, il est vital de recentrer les politiques publiques vers une économie de la proximité et du partage.

Il s'agit de passer d'une logique de gains de productivité et de croissance, à une logique de gains de qualité, de proximité et de soutenabilité écologique et sociale comme solution aux problèmes de chômage et de transition.

En effet, face aux enjeux climatiques et à leurs conséquences (sortie des énergies fossiles, crise des secteurs dépendants, apparition de « chômeurs écologiques » ...), il est fondamental de lier la question du climat et celle de l'emploi pour réussir une transition écologique juste socialement.

Les politiques économiques, les commandes publiques, les aides de la ville et de l'intercommunalité devront toutes être orientées sur ces objectifs : impact social, environnemental et énergétique.

## NOS PROPOSITIONS

### Comment y arriver ?

- La définition d'un nouveau projet économique de « transition écologique » devra être engagée. Toujours au service de la justice sociale, il favorisera la création d'« emplois -climat» en appuyant les filières concernées par la transition, pour des emplois utiles et de qualité.
- En soutenant toutes les initiatives (notamment la création d'associations ou de coopératives à but d'emploi) ayant pour ambition de répondre aux besoins sociaux des habitants, par le développement d'activités et de services à forte valeur d'usage et de lien social par la création d'emplois pérennes avec des rémunérations permettant de vivre dignement.
- En tirant profit de la révolution numérique pour créer des espaces de travail partagés et collaboratifs afin de permettre au plus grand nombre de mieux concilier emploi et proximité (moins de déplacements coûteux subis, sources de stress et énergivores pour davantage de présence dans la ville...).
- En favorisant les circuits-courts, gage de qualité et soutien à l'emploi local.
- En réconciliant convivialité et commerce pour conforter le centre-ville dans sa vocation de lieu d'échanges mais également de rencontres et de lien social.
- En incitant l'artisanat et les entreprises locales à devenir acteurs de la transition écologique par le biais d'une politique des marchés publics réorientée (en insérant des clauses sociales et environnementales notamment...).
- En développant l'économie sociale et solidaire, par exemple avec des ateliers d'insertion ou encore des sociétés coopératives, comme les SCIC, dans des secteurs et filières innovants socialement. De telles structures permettent le partage de bonnes pratiques et de savoir-faire. Le réemploi et d'autres activités



développées en insertion contribuent de plus à la réduction des déchets et plus largement à la transition écologique.

Cette ambition, nous la porterons en stimulant la volonté d'entreprendre et le dynamisme des acteurs locaux, tout en s'appuyant sur des dispositifs innovants de l'économie sociale et solidaire qui ont déjà fait la preuve de leur efficacité.

Ce qui fonctionne ailleurs (les Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif, les régies de quartier, une monnaie locale...) peut aussi être, ici et maintenant, vecteur de développement local et contribuer à une meilleure qualité de vie de tous, dans le respect de la dignité de chacun.

### **Renouveler les outils du développement économique :**

- Proposer la possibilité aux commerçants d'étendre les horaires du marché du mardi et du samedi entre 8h et 14h.
- Encourager l'animation (jeu, musique) les dimanches matins de 9h à 13h.
- Geler toute extension des zones commerciales en périphérie.
- Mise en place d'un organisme de crédit municipal pouvant accorder des micro-crédits et des crédits aux plus modestes pour la réhabilitation de biens immobiliers.
- Proposer la formation d'un Conseil économique et social local qui permettra d'enrichir le dialogue entre les acteurs socio-économiques et la municipalité mais également entre les représentants des employeurs et des organisations syndicales.

### **Les marchés publics comme levier de développement économique local**

- Augmenter très significativement la part des marchés publics faisant l'objet de clauses sociales et/ou environnementales en en faisant un bilan public et en adoptant un nouveau règlement.
- Renforcer les clauses privilégiant l'insertion des publics en difficulté (clauses d'insertion), l'accès à l'emploi égalitaire femmes - hommes.
- Réserver certains marchés aux entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (en particulier les Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification).
- Inclure, si possible, des clauses valorisant : la formation interne et le respect des droits sociaux, l'égalité professionnelle femmes - hommes, la lutte contre les discriminations, la stabilité de l'emploi, l'absence de condamnation pour travail illégal.



- Inclure des clauses limitant les émissions de gaz à effet de serre : c'est bon pour la planète, mais cela permettrait aussi l'interdiction aux entreprises de recourir aux travailleurs détachés, au bilan carbone très négatif et qui sont des instruments de dumping social.
- Calibrer les marchés et les lots des appels d'offre de manière qu'il soit possible, pour les petites et très petites entreprises locales, d'y répondre.

## LES FINANCES PUBLIQUES AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE

Le budget est un outil de l'action publique et non une fin en soi.

L'actuelle municipalité, ayant délibérément fait le choix de ne pas s'engager dans des politiques répondant à l'urgence sociale et écologique, a dégagé de réelles marges d'autofinancement (de l'ordre de 4 à 5 millions d'euros par an), en partie affectées à des investissements pour le moins discutables au regard des attentes de nos concitoyens.

### Nos objectifs

De réelles marges de manœuvre existent... à la hauteur des défis qu'il convient enfin de relever :

- Reconstituer un niveau de services publics suffisant et accessible au plus grand nombre
- Investir dans les projets indispensables à l'inclusion sociale et à la transition écologique
- Présenter régulièrement aux citoyens la situation financière de la commune de manière claire et transparente et décider collégialement avec eux des orientations budgétaires à prendre.

### Comment y arriver ?

La première action consistera à auditer l'existant :

- l'exécution du budget principal et des budgets annexes
- les emprunts et dettes
- la structure d'organisation des ressources humaines
- les plans d'investissement de grands projets et leur impact sur l'endettement...

Dans le cadre de l'audit de dette, les institutions financières prêteuses seront évaluées sur le plan éthique. Pour les futurs emprunts effectués par la collectivité, le secteur



bancaire solidaire sera privilégié. Un comité de citoyens volontaires, tirés au sort accompagnera cette phase d'audit.

Seront également examinées les aides et subventions apportées aux secteurs associatif et économique ainsi que les contrats de délégations de service public et principaux marchés de prestations.

- Dans le même temps, il conviendra de définir une prospective budgétaire tenant compte de toutes les évolutions à venir affectant les recettes (suppression de la taxe d'habitation et son remplacement par une dotation qui restera figée, baisse tendancielle des dotations de l'État...).

A ce stade de la réflexion, devra également être posée, à l'échelle de la communauté de communes, la question d'un pacte financier et budgétaire. Des choix concernant le régime de fiscalité, le contour et le financement des compétences devront être opérés pour donner une meilleure lisibilité à l'action publique locale et rendre son fonctionnement plus compréhensible par les citoyens et contribuables.

- La recherche de financements extérieurs sera une priorité. De nombreux appels à projets lancés par l'État, la Région et le Département ou encore l'Union européenne permettent de soutenir fortement des projets, notamment ceux répondant aux priorités sociales et environnementales qui motivent notre engagement.

Grâce à tous ces moyens, notre volonté est d'optimiser les finances communales (et intercommunales) pour que l'argent public, exclusivement au service de l'intérêt général, permette de répondre à l'urgence sociale et écologique, avec le souci de contenir la pression fiscale qui pèse sur les ménages.

Dans le cadre de la démarche de co-construction budgétaire que nous proposons, il est évident que toute évolution des impositions locales, pour être acceptée, devra correspondre au financement d'avancées sociales clairement identifiées ou d'investissements durables répondant à une réelle attente partagée, de la part de nos concitoyens.

L'économie, le transport public, la médiathèque, la petite enfance et le périscolaire sont des domaines parmi d'autres qui concernent au plus près notre vie quotidienne. Compétences intercommunales, ils se doivent d'être abordés à cette échelle, en concertation avec l'ensemble des 11 autres communes membres.

La définition d'un projet de territoire partagé, d'un pacte fiscal et financier, la mutualisation de certains services administratifs et techniques devront compter parmi les priorités de la nouvelle assemblée communautaire.

Ville-centre de cet ensemble intercommunal et d'un bassin de vie encore plus étendu, Sélestat se doit d'être force de proposition à l'occasion de ces réflexions collectives à engager dans le respect des sensibilités et particularités de chacune des communes.

